

Procès-Verbal du Conseil d'Administration

Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire

Jeudi 7 décembre 2023 à 19h00 en présentiel et visioconférence

CREPS 5 avenue de la Babinière 44240 La Chapelle sur Erdre

ORDRE DU JOUR

1. - Info Président :
 - Point Licences
 - Nouveaux statuts FFTRI
 - Futurs statuts de la Ligue
 - Retour entretien salariés
 - Demandes SSS en cours

2. - Sportif :
 - Plan développement paratri
 - Bilan du CRAN

3. - Arbitrage :
 - Bilan CRA
 - Modification de la réglementation et pénalités d'arbitrage

4. - Communication institutionnelle

5. - Réflexion sur la stratégie RSO

6. - Questions diverses

Présents Membres du CA :

Philippe GAUDIN
Gwendoline LABRUGERE (Sablé Tri)
Christelle OLIVE MARCHESI
Ingrid VIAUD-LEROUX
Henri DEPOIVRE
Benjamin POGGI (CDT 49)

Présents Membres du CA en visio:

Pascal DURAND
Margot MIOT
Bruno HAMARD

Présents Salarié de la Ligue:

Gilles DIEUDE,
Nadège NAUDAN-GURIEC

Présents Salarié de la Ligue en visio:

Tristan LE CORVEC

Invités présents:

Christian BEAUDOUIN (CDT 53)
Stéphane CHARIÉ (La Roche Tri)
Patrick MARTIN (CDT44)
Thierry FOUCAUD (CDT 72)

Invités présents en Visio :

Cyrille PENISSON (CDT 85)

Absents Excusés:

Début de la séance : 19h20

Secrétaire de séance : LABRUGÈRE Gwendoline

1. Info du Président

Point licences :

65 (63 n-1) Clubs affiliés au 5 décembre 2023

- 7 (6 n-1) en Sarthe,
- 6 (5 n-1) en Mayenne,
- 8 (10 n-1) en Maine et Loire,
- 30 (28 n-1) en Loire Atlantique,
- 14 (14 n- 1) en Vendée.

3971 (3229 n-1) +23% licenciés au 5 décembre 2023 et 73 (69 n-1) licences individuelles
5259 licenciés à fin août 2023 (52% renouvelées et 1170 nouvelles licences)
55% renouvellement au niveau national

- 396 (288 n-1) en Sarthe,
- 250 (235 n-1) en Mayenne,
- 669 (540 n-1) en Maine et Loire,

- 1705 (1378 n-1) en Loire Atlantique,
- 878 (719 n- 1) en Vendée.

741 (718 n-1) jeunes licenciés au 5 décembre 2023

- 109 (85 n-1) en Sarthe,
- 96 (90 n-1) en Mayenne,
- 74 (82 n-1) en Maine et Loire,
- 254 (283 n-1) en Loire Atlantique,
- 208 (178 n- 1) en Vendée.

1061 licenciées féminines au 5 décembre 2023 et 7 licences (6 n-1) individuelles

- 119 (83 n-1) en Sarthe,
- 66 (63 n-1) en Mayenne,
- 162 (128 n-1) en Maine et Loire,
- 426 (334 n-1) en Loire Atlantique,
- 288 (228 n- 1) en Vendée.

Nouveaux statuts FFTRI

- Adoptés le 22 novembre 2023 en AGE à l'unanimité
- Nouvelle gouvernance FFTRI :
 - o Réflexion lancée en 2021
 - o Application de la loi sport de Mars 2022
 - o Souhait du BE d'être innovant et moderne
 - o Plusieurs débats pour définir les orientations
 - o Validés par BE, CA et ministère des sports
- Collège électoral :
 - o AG : 100% des clubs sont représentés (nb voix en fonction quotas licenciés)
 - o Quorum : AG électives 50%, AGO et AGE 40%
- Le Président :
 - o 3 mandats maximum
 - o 70 ans maximum à la date de l'élection
 - o 4 ans d'expérience dans le triathlon (CA, club, Ligue)
 - o Rémunération fixée par le CA
- Une seule instance dirigeante :
 - o Sièges réservés (haut niveau 1F&1H, entraîneurs 1H/F, arbitres 1H/F) => définis avant l'AG
 - o Liste :
 - 21 personnes H/F en alternance + 3 suppléants, dont 1 médecin (poste 2 à 13)
 - Poste 1 président, poste 2 et 3 secrétaire général et trésorier
 - o Pas de nombre de liste limitée pour les élections

- o 4 listes classés si elles obtiennent 10% des suffrages
- o Après retraitement, la liste vainqueur occupe 60% des postes
- o Le CA comprend 21 sièges + 4 postes réservés (32 aujourd'hui)
- o Le président nomme les vice-présidents et en informe le CA (obligation de déclaration de patrimoine et intérêts)
- o Est invité au CA le co-président du conseil des territoires

=> Le CA devient l'organe collégial d'administration

- Fonctionnement fédéral :
 - o Nouvelle instance consultative : **le Conseil des Territoires**
 - o Il est composé de :
 - Représentant du président fédéral (co-président)
 - 4 représentants des présidents de Ligue (en fonction de l'importance de la Ligue)
 - 4 représentants des CODEP
 - 2 représentants du collège organisateurs
 - 4 représentants du collège licenciés (fonction tranche d'âge)

=> le co-président est un président de Ligue

=> le conseil des territoires est consulté, formule un avis, des conseils et des recommandations sur :

- o L'organisation fédérale, les labellisations, les calendriers, les appels à projet ou aides territoriales
- o Il examine les questions soumises par le Président
- o À l'exclusion de : finances, RH et haut niveau

Futurs statuts de la Ligue

- La ligue étant un organe déconcentré de la FFTRI, ses statuts doivent suivre les évolutions fédérales
- Résultats des échanges et débats en visio le 27 novembre 2023 sur quelques points aménageables :
 - o BE + CA ou CA seul : choix du CA seul
 - o Nombre de membres du CA : minimum 6 et nombre libre par Ligue fonction du besoin
 - o Parité : obligatoire en 2028, mais Ligues libre de l'appliquer dès 2024
 - o Médecin : pas obligatoire
 - o Sièges réservés :
 - Entraîneurs : non, en lien avec les ETR
 - Arbitres : pas obligatoire, mais possibilité d'inviter (Ligue PDL : pdt CRA ?)
 - o Liste complète : actuellement 50% de la liste est éligible
 - o Équivalence Conseil des Territoires : pas d'obligation (PDL à conserver ?)
 - o Délai avant AG FFTRI : 2 semaines
 - o AG électorale des Ligues : après AG électorale FFTRI, entre 15 janvier et 15 avril
 - o Délai dépôts des listes : 45 jours
 - o Limite d'âge à 70 ans à la date de l'élection

- CA ligue ne vote pas les coûts, sauf les affiliations club, mais peut décider d'évolution en fonction des plafonds autorisés par la FFTRI
- Adoption des nouveaux statuts en AGE avant AGO
- Calendrier :
 - o Nouvelle réunion en visio le 11 décembre pour revoir certains points
 - o Validation en BE et CA FFTRI du 15/12
 - o Disponible pour les Ligues à partir début janvier 2024
- Les statuts des Ligues sont identiques aux statuts de la FFTRI, à la marge de quelques ajustements évoqués plus haut, les clubs votent et sont représentés comme pour l'AG FFTRI
- Mise en place d'un groupe de travail pour valider les points ou CA ?

Retour entretien salariés

- Fait le lundi 4 décembre par Henri et Philippe
- Merci aux salariés pour la qualité des échanges
 - o Tristan Le Corvec
 - o Nadège Naudan Guriec
 - o Gilles Dieudé

Demandes SSS en cours

- Après différents échanges, évolution de la cible pour les SSS : 1 collège et 1 lycée par département avec le souhait de pouvoir proposer un parcours complet
- Demande en cours :
 - Mortagne sur Sèvres 85 (Collège, renouvellement)
 - La Roche Sur Yon 85 (Lycée, nouvelle demande)
 - Sablé sur Sarthe (Collège, renouvellement de la demande)
 - Nantes (Collège, nouvelle demande)

2. Sportif :

- Section sportive scolaire

- ☐ Évolution de la cible : 1 collège et 1 lycée par département avec le souhait de pouvoir proposer un parcours complet
- ☐ Principe : 1 établissement scolaire, 1 enseignant engagé, 1 club soutien et l'engagement du CODEP
- ☐ Demande en cours :
 - Mortagne sur Sèvres 85 (Collège, renouvellement)
 - La Roche Sur Yon 85 (Lycée, nouvelle demande)
 - Sablé sur Sarthe (Collège, renouvellement de la demande)
 - Nantes (Collège, nouvelle demande)
- ☐ Réflexion sur la structuration des SSS : Label Section Sportive Tri PDL (1).pdf en annexe

- Plan développement paratriathlon

PROJET DE DEVELOPPEMENT PARATRIATHLON







Envie de différence ? vibrez triathlon !

ETAT DES LIEUX

18 LICENCIÉS	01 Equipe de France	02 Circuit international
03 Tests détection	02 Epreuves nationales	08 Épreuves accessibles



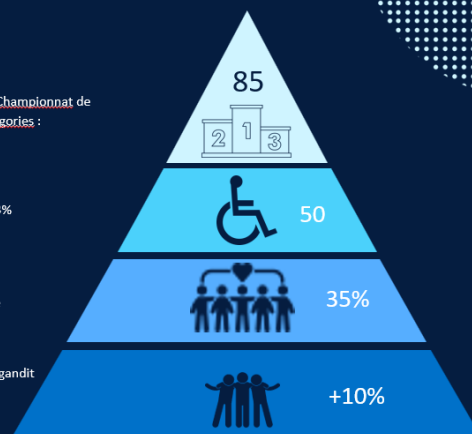
COMPTE RENDU SÉMINAIRE NATIONAL

04 Record battu sur le nombre d'athlètes présents sur le Championnat de France Paratriathlon à St Jean de Monts nouvelles catégories :
 - PTS7 Handicaps mentaux et psychiques
 - PTS8 Handicaps sourds et malentendants

03 Faible densité de manifestation labellisées accessibles 3%

02 Un nombre de clubs para-accueillants (identifiés) stable

01 Une base de pratiquants et de clubs accueillants qui s'agrandit



STATS

10%



Des 183 paratriathlètes recensés au niveau national

16%



du nombre total d'épreuves labellisées "accessibles"

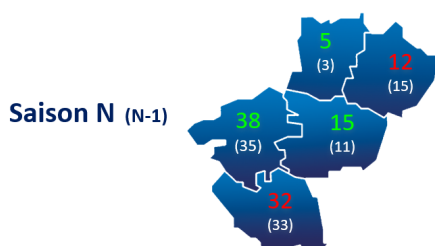




Validé par le CA

3- Arbitrage :

102 Arbitres (97 n-1) dont 16 nouveaux



- Bilan CRA
- Des modifications de la réglementation et des pénalités d'arbitrage seront proposés lors d'un prochain CA

4- Communication institutionnelle

Demande à Gilles et Coline de travailler sur un plan de communication institutionnelle notamment via l'outil LinkedIn

Ligue de Triathlon des Pays de la Loire
 Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland
 BP 90312 - 44103 Nantes Cedex 4
 ☎ 07 88 23 49 65

5- Réflexion sur la stratégie RSO

Margot MIOT nous fait part de la mise en place d'un groupe de travail au sein de la FFTRI pour définir les attentes des Ligues en matière de RSO. Benjamin POGGI intègre ce groupe.

6- Questions diverses :

Prochaines réunions :

11 janvier 2024 19h00CA en visio
27 janvier 2024 Séminaire Château Gontier
22 février 2024 19h30 CA/CODEP/Salariés
23 mars 2024 Angers AG

Fin 22h30



Le Président

Philippe GAUDIN



La Secrétaire

Ingrid VIAUD-LEROUX